Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 4 juin 2012 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences: M. Claude Breault, maire

MME Marie-Claude Robichaud, conseillère # 2

Nicole Beaulieu, conseillère # 3 Nadia Sheink, conseillère # 5 Michel Dubé, conseiller # 1

Elzéar Lepage, conseiller # 6

Absence motivée: M. Roger Dubé, conseiller # 4

 $\mathcal{M}\mathcal{M}$.

Les membres présents forment le quorum.

1. <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

138-12 2. <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Proposé par Monsieur le conseiller M. Michel Dubé

 \mathcal{D} 'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 17.1 Règlement sur les feux Avis de motion
- 17.2 Demande des Loisirs
- 17.3 François Gamache
- 17.4 Pompiers
- 17.5 Trottoirs
- 17.6 DRAG de VTT Pompiers le 29 juin au Festival d'Été

Et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 7 mai 2012
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 9 mai 2012
- 5. Comptes
- 6. Correspondance
- 7. État des activités de fonctionnement État des activités de fonctionnement
- 8. Demande paiement de temps formation Mont-Joli Directeur du service incendie
- 9. Paiement 1er tranche Sûreté du Québec
- 10. Départ à la retraite M. Raymond Dubé
- 11. Fête des voisins Remerciements
- 12. Suivi projets
- 13. Invitation activité le 16 juin Observation du ciel au Lac-des-Aigles
- 14. Rapatriement au Québec de l'Assurance-Emploi
- 15. Loi sur les mines
- 16. Développement d'un projet de monorail
- 17. Affaires nouvellesPériode de questions
- 18. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

139-12 3. <u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 7 MAI 2012</u> Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 7 mai 2012 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

140-12 4. <u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT TENUE LE 9 MAI 2012</u> Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

D'accepter le procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 9 mai 2012 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

141-12 5. <u>COMPTES</u>

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants en s'informant avant de poster le chèque à Blanchet, Giasson que la borne a bien été installée entre le 102 et le 104, rue Principale.

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS :

| Employé | is . | Total | <u>14 695,47</u> \$ |
|-----------|-------------------------------|---|---------------------|
| Revenu (| Québec | TPS | 284,34 \$ |
| Shaw dii | = | Câble | 48,99 |
| Telus | | Téléphone | 367,71 |
| Hydro-Q | uébec | Électricité | 3 076,12 |
| Pauline 2 | | Conciergerie mai et bibliothèque | 650,00 |
| Revenu (| _ | Remises mai 2012 | 1 642,56 |
| Revenu (| | Remises mai 2012 | 284,06 |
| Petite ca | | Café, timbres, téléphone chalets, | 124,13 |
| | | Total autres | <u>6 4 77,91</u> \$ |
| TOTAL | COMPTES INCOMPRESSIB | | <u>21 173,38</u> \$ |
| СОМРТ | ES À PAYER : | | |
| | ide Ouellet et fils | Peinture | 40,47 \$ |
| | léo Michaud | Bois | 154,53 |
| | ulieu Berthier | Déplacements, carte d'appel, repas | 263,14 |
| | logie Aménagement | Analyses eaux | 318,91 |
| | nchet, Giasson | Poser borne | 632,36 |
| | ault Claude | Déplacement | 33,54 |
| | ault Jonathan Leblanc | Remb. coût inscription formation et repas (Réso 117-12) | 47,19 |
| | avane 185 | Pompe pour arroser jardinières | 132,22 |
| | vier lubrifiants inc. | 15w-40 et 80w90 | 992,78 |
| | panneur Chez Carolie | Assiettes, napkins, | 37,54 |
| | kner | Signalisation, cônes, | 193,96 |
| | bé Michel | Remb. 3 livres pompiers classe 4a | 62,84 |
| | bé Frédéric | Repas et déplac. formation Mont-Joli | 120,38 |
| , | ctroniques Mercier | Réparation Paget Denis Morin | 11,50 |
| | treprises Bouchard enr. (Les) | Fitting et hose, | 121,35 |
| | uipement SMS | Pièces | 543,83 |
| ,1 | uipements Sigma inc. | Pièces rétrocaveuse | 503,73 |
| _ | c. Régis Bérubé inc. | Matériel et loc. pelle | 551,59 |
| | c. Jean-Guy Roy inc. | Gravier – rue du Quai | 278,10 |
| | oupe Ultima | Avenant ajust. valeur et tracteur | 1 311,00 |
| - | pression Soleil | Réso 122-12 livre du 75° PDF | 182,81 |
| 1 | ques B. Ouellet inc. | Batteries | 130,33 |
| | voie Francis | Déplacement pratique, formation (Réso 117-12) | 52,36 |
| 24. Liv | | Messagerie | 32,68 |
| 25. Ma | tériaux du Lac (les) | Asphalte, balai, châssis, projet pont | 1 557,00 |
| | tal A.P. | Rép. camion, matériel plage, | 1 581,39 |
| 27. Мо | rin Denis | - Déplac. vérification des réseaux | 184,00 |
| | | - Déplac. compagnonnage, formations, repas, | 413,98 |
| 28. Mo | tion Industries Canada inc. | Joints à l'huile (seals) | 44,82 |
| 29. M. | R. Boucher | Tuyau et frais de livraison | 588,21 |
| 30. MR | RC de Témiscouata | Renouvellement anti-virus et pochettes | 74,83 |
| 31. Mu | nicipalité d'Esprit-Saint | Remplissage de bonbonnes incendie | 120,00 |
| | ces d'auto Rimouski | Pièces – rue du quai, jardinières, pistolet à graisser, | 731,91 |
| 33. Pos | te Canada | 2 envois collectifs | 67,26 |
| 34. Rég | ie Intermunicipale | Recyclage et ordures | 5 858,40 |
| 35. SA | ± | Sirop d'érable | 96,00 |
| 36. Scie | e mécanique L. Ouellet inc. | Pièces tondeuse | 76,92 |
| | Warwick | Abat-poussière | 8 758,98 |
| | rurier Clef Mobile | 15 clés pompiers | 38,98 |
| | vitech | Tenue à jour | 2 028,99 |
| 40. Soli | utions Témis | Cartouche encre 53 X, affiche heure, boîtes rangement, | 352,42 |
| 41. Spé | cialités électriques | Disque, lame,crédit | 121,68 |
| 42. Un | <u>-</u> | Béton – rue du Quai | <u>9 308,36</u> |
| TOTAL | COMPTES À PAYER | | <u>38 753,27</u> \$ |

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

6. <u>CORRESPONDANCE</u>

- 1. Reçu lettre de remerciement pour notre contribution faite pour l'expo-science locale de l'école secondaire Vallée-des-Lacs.
- 2. Reçu lettre du MAMROT nous informant de la conformité de l'Équilibration du rôle d'évaluation foncière pour 2012.
- 3. Reçu l'évaluation du rendement du MTQ pour notre contrat d'hiver satisfaisant en 6 point et en 1 point insatisfaisant concernant beaucoup de bris aux éléments routiers et aux glissières de sécurité.
- 4. Invitation de l'organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean à participer à une première édition des rencontres de l'Observatoire de l'eau du Témiscouata qui aura lieu Jeudi, le 14 juin, de 8 h à 12 h à Témiscouata-sur-le-lac,..
- 5. Lettre de la MRC concernant l'écoulement des eaux de la rivière.
- 6. Bilan annuel de performance des ouvrages municipaux d'assainissement pour l'année 2011. Une copie a été remise à M. Denis Morin pour répondre aux informations demandées par M. Alain Roy en collaboration avec la directrice générale.
- 7. ZAP est maintenant disponible pour les locataires des chalets et de terrains de camping. L'antenne a été installée sur l'édifice municipal le 8 mai dernier.
- 8. Lettre de Transport adapté et collectif Roulami concernant le Transport Inter-MRC. Une copie a été remise à chaque élu et ce document fera l'objet d'un prochain envoi à la population (journal de juin).
- 9. Reçu carte d'adhésion de la SADC signée par le secrétaire M. Vincent Pelletier.
- 10. Document déposé par le maire concernant les Parcs éoliens de Témiscouata.
- 11. La Municipalité de Saint-Louis-du-Ha-Ha nous envoie copie de la résolution qu'ils ont adoptée sur les compteurs dit intelligents suite à notre demande.
- 12. L'Association Entre-Amis nous remercie pour notre très grande générosité lors de leur récente campagne de soutien et de sensibilisation.
- 13. Reçu de la MMQ leur rapport annuel 2011.
- 14. Invitation à participer au 30° Festival d'été.
- 15. Invitation reçue de l'Association de développement de la Vallée-des-Lacs Assemblée générale annuelle jeudi le 21 juin à 19 h 30. Cette invitation sera mise dans le journal municipal.

7. <u>ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</u>

La directrice générale remet à chaque élu le rapport financier des activités de fonctionnement au 31 mai 2012.

8. <u>DEMANDE DE PAIEMENT DE TEMPS FORMATION MONT-JOLI – DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE</u>

Cette demande aurait dû être soumise au Comité de Gestion. Donc M. Francis Lavoie en sera avisé, ensuite le comité de gestion nous fera une recommandation et ce sujet sera traité à une séance ultérieure.

142-12 9. <u>PAIEMENT 1^{ER} TRANCHE – SÛRETÉ DU QUÉBEC</u>

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie le 1^{er} versement à la Sûreté du Québec au montant de 11 087 \$ (02-21000-441).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à la majorité des conseillers.

143-12 10. <u>DÉPART À LA RETRAITE – M. RAYMOND DUBÉ</u>

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remette, à M. Raymond Dubé quittant pour sa retraite, en gage de son appréciation pour les 23 années de service un montant de 500 \$.

Qu'elle le récompense pour tous ses efforts, ses accomplissements, ... par un montant aussi de 500 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à la majorité des conseillers.

144-12 11. FÊTE DES VOISINS - REMERCIEMENTS

La Fête des voisins a eu lieu samedi le 2 juin au Pavillon du lac : 80 personnes étaient présentes et ont signé le Livre d'or, la municipalité a servi un vin d'honneur, du gâteau et fourni gratuitement du café, du jus et de la liqueur. Les pompiers ont vendu des hot-dogs (11 douzaines) à 1\$. La bière était à 2,50 \$.

Tirage de 4 certificats cadeaux de 25 \$ aux Serres Turcotte de St-Jean-de-Dieu furent gagné par M. Jacques Rivest, Mme Nathalie Charron, Mme Marcelle Bérubé et M. Frédéric Dubé. La casquette de Massey-Ferguson a été gagnée par M. Gratien Baril copain de Mme Reine Santerre, du 96, route du Sud-du-Lac.

Quelques tables avaient été réservées (sans frais): Mme Céline Chayer vendait des vêtements, M. Daniel Michaud présentait ses produits naturels, Multi-Menu et son restaurant, Mme Marie-Claude Robichaud vendait des cartes 3D et Mme Lucie Brault, agente de développement de la Table de concertation des groupes de femmes du BSL. Etait aussi présente à une table.

Un hommage a été fait à M. Raymond Dubé, une plaque de remerciement pour ses 23 années de service lui a été remise.

L'argent du départ 240 \$ + 100 \$ pour le gâteau et à la fin 338.40 \$ = solde de -1,60 \$ et factures à venir.

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie la Corporation de développement communautaire du lac pour le prêt gratuit du Pavillon du lac et le réserve à nouveau pour samedi le 1^{er} juin 2013.

Qu'elle remercie aussi tous les pompiers, bénévoles et participants par une communication écrite.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à la majorité des conseillers.

12. SUIVI PROJETS

Attendons toujours l'autorisation (C.A. ou Certificat d'Autorisation) du MDDEP qui devrait approuver bientôt notre projet d'exploitation d'une carrière.

M. Thomas Lapointe, rejoint par téléphone sera patient encore.

145-12 13. <u>INVITATION ACTIVITÉ 16 JUIN – OBSERVATION DU CIEL AU LAC-DES-AIGLES</u>

Le ciel en spectacle à Lac-des-Aigles samedi le 16 juin à 20 h 30 à la salle municipale présenté par la station Aster.

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de débourser pour les photocopies et les frais d'un envoi collectif (au verso l'avis que le poêle à bois du kjosque est enlevé et les portes aussi sera fait).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à la majorité des conseillers.

146-12 14. RAPATRIEMENT AU QUÉBEC DE L'ASSURANCE-EMPLOI

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral gère le système de l'Assurance Emploi, soit les prestations des travailleurs et des employeurs au Canada ;

ATTENDU QUE le taux de prestations (établi sur la moyenne salariale) est passé de 60% en 1990, à 57% en 1993 et à 55% en 1994 ;

ATTENDU QU'en 1996, le gouvernement fédéral introduisait une nouvelle méthode pour calculer la moyenne salariale, basée dorénavant sur une période de base de 26 semaines et un « dénominateur (diviseur) » fixé arbitrairement en fonction du taux de chômage. Dans plusieurs cas, cette méthode fausse le résultat, en diminuant la moyenne salariale réelle et donc le montant des prestations ;

ATTENDU QUE la période payable est passée d'un maximum de 50 semaines de prestations à 45 semaines en 1996. Cette période varie selon le temps de travail accumulé au cours de la dernière année et du taux de chômage en vigueur dans la région où habite le prestataire. Elle est en moyenne de 21 semaines ;

ATTENDU QUE les prestataires ne reçoivent aucune somme d'argent pendant les 2 premières semaines où cesse leur emploi. Si nous nous comparons avec d'autres sociétés, nous sommes le pays industrialisé qui a le plus long délai;

ATTENDU QUE la loi sur l'assurance-emploi est considérée comme l'une des lois les plus complexes de l'appareil législatif canadien. Au fil des ans, on a compliqué davantage son application et sa compréhension, durci les sanctions, mis en place une série d'exceptions, toutes aussi complexes et arbitraires les unes que les autres :

ATTENDU QUE les délais administratifs sont pires que jamais. Nombreux sont ceux qui doivent attendre entre 2 et 3 mois avant d'obtenir une décision sur leur admissibilité au programme ;

ATTENDU QUE depuis 1990, le gouvernement ne contribue plus au financement de l'assurance-emploi, même pas à son administration. Cette caisse étant entièrement financée par les cotisations des travailleurs et des employeurs. Cela n'a pas empêché, depuis 1996, tous les gouvernements en place à Ottawa, de détourner les surplus de cette caisse. C'est près de 60 milliards de dollars de celle-ci qui ont été transférés dans d'autres postes budgétaires ;

ATTENDU QUE dans tout l'Est du Québec et particulièrement dans la Municipalité de Saint-Siméon, le travail est saisonnier;

ATTENDU QUE l'économie est peu diversifiée;

ATTENDU QUE le principal secteur économique est le tourisme, la forêt, la construction;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles propose au gouvernement fédéral le rapatriement de l'Assurance-Emploi par un programme québécois ;

QU'il ne devrait y avoir qu'un seul critère d'admissibilité pour l'ensemble du territoire québécois, basé sur les semaines travaillées, et reconnaissant le travail à temps partiel, de façon à mieux protéger toutes les catégories de salariés;

QU'il y ait l'ajout d'une mesure spéciale, soit l'établissement d'un régime particulier visant le travail saisonnier et le travailleur autonome;

QUE le taux de prestations devrait être haussé et la période payable soit établie sur une période normale de travail, au taux établi ou une période prolongée à un taux moindre;

QUE le délai de carence (attente) soit d'une semaine;

QUE nous voulons que ce programme soit peu coûteux et bien administré, fondé sur des lois accommodantes ne permettant plus aux gouvernements de détourner de l'argent des travailleurs et des employeurs pour que notre économie locale et sociale soit dynamique.

c.c. - Mme Diane Finley, Ministre des Ressources Humaines et du Développement des Compétences - Honorable Jean Charest, premier ministre du Québec - M. Jonathan Tremblay, député fédéral de Charlevoix - Mme Pauline Marois, députée provincial de Charlevoix - Conseil National des Chômeurs et Chômeuses - Mouvement Action-Chômage - MRC de Charlevoix-Est - MRC de Charlevoix.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à la majorité des conseillers.

147-12 15. <u>LOI SUR LES MINES</u>

Demande d'adoption du projet de loi nº 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable

CONSIDÉRANT que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable ;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;

CONSIDÉRANT que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que le projet de loi n° 14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;

CONSIDÉRANT que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi n° 14: Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

DE DEMANDER au gouvernement de Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs « avancées » significatives par rapport à l'ancienne législation ;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à la majorité des conseillers.

148-12 16. <u>DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET DE MONORAIL</u>

CONSIDÉRANT QUE, le concept de monorail électrique tel que présenté par les promoteurs du TRENS-Québec et l'IREC nous donnera une grande indépendance énergétique en matière de transport et diminuera substantiellement notre consommation d'énergies fossiles en exploitant davantage notre potentiel électrique renouvelable;

CONSIDÉRANT QUE par rapport au TGV, le monorail est plus pertinent et réaliste comme projet de transport collectif québécois puisqu'il serait beaucoup moins cher en évitant les coûts exorbitants d'expropriation, implantation entre les autoroutes, et d'excavation et de travail du sol;

CONSIDÉRANT QUE le monorail est bien adapté à notre climat, avec son système de roulement à l'abri des rigueurs de notre climat, ainsi qu'à notre achalandage en raison de wagons à motorisation indépendante;

CONSIDÉRANT QUE l'on peut miser sur une force industrielle existante au Québec et créer beaucoup d'emplois chez nous tout en agissant à titre de leader mondial dans ce domaine avec cette technologie innovatrice:

CONSIDÉRANT QUE le monorail nous permettra de développer un grand réseau de transport collectif rapide, flexible et abordable contribuant à l'essor de toutes les agglomérations du Québec et contribuant à désengorger la circulation routière;

CONSIDÉRANT QUE la hausse des coûts de carburants va devenir problématique pour les régions;

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au Gouvernement du Québec, d'initier, planifier et supporter le développement d'un projet de monorail suspendu électrique interurbain pour un développement efficace et durable du transport partout au Québec.

c.c. au député provincial M. Irvin Pelletier et au ministre des transports.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à la majorité des conseillers.

17. AFFAIRES NOUVELLES

AVIS DE MOTION

17.1 <u>RÈGLEMENT SUR LES FEUX – AVIS DE MOTION</u>

Avis de motion est donné par Madame Marie-Claude Robichaud, conseillère qu'à une prochaine session du conseil sera adopté un règlement qui aura pour objet de modifier le règlement # 103-10.

149-12 17.2 <u>DEMANDE DES LOISIRS</u>

Lettre et résolution des Loisirs demandant le déboursé de la 1^{er} tranche de l'aide pour 2012.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de fournir la 1^{er}tranche de l'aide aux Loisirs pour 2012 soit un montant de 6 000 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17.3 FRANÇOIS GAMACHE

Comme rien n'a bougé sur la propriété de M. François Gamache depuis la fin de l'hiver, certains membres du conseil se questionnent sur l'autorité principale dans ce dossier, si la municipalité ou l'environnement. Un appel sera fait pour en vérifier la réponse.

17.4 <u>POMPIERS</u>

150-12

17.4.1 <u>CLASSE 4A EXIGÉE DE TOUS LES POMPIERS</u>

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles écrive une lettre à chaque pompier ne possédant pas la Classe 4a pour la conduite d'un véhicule d'urgence tel que requis par la Société d'assurance automobile du Québec, qu'elle exige qu'ils aillent passer l'examen avec succès, d'ici la fin de l'année 2012 faute de quoi ils ne pourront plus conduire aucun véhicule d'urgence.

La municipalité exige cette formation avant que le cours ne devienne obligatoire par l'École Nationale des pompiers du Québec (ENPQ).

Que la municipalité leur rembourse leur frais d'inscription et leur frais de déplacement sur présentation de preuves justificatives.

Liste des pompiers et des classes respectives au 4 juin 2012 :

| | # employé | Nom | Prénom | Fonction | Téléphone | Classes du permis |
|----|-----------|-----------------|-------------|------------------------|----------------|-----------------------------|
| 1 | 40-0052 | Bossé | Dominic | Pompier | 779-2481 | À vérifier |
| 2 | 40-0048 | Boucher | Jordan | Pompier | 779-2505 | 5 |
| 3 | 40-0020 | Bourgoin | Damien | Pompier | 779-2931 | 5-6A |
| 4 | 40-0042 | Caron | Luc | Pompier | 779-2782 | À vérifier |
| 5 | 40-0035 | Caron | Yves | Pompier | 779-2172 | 5 |
| 6 | 40-0043 | Charron | Nathalie | Pompière | 779-2606 | 4A 4B 4C 5 |
| 7 | 40-0038 | Cloutier | Steve | Pompier | 779-2439 | 5 |
| 8 | 40-0016 | Corbin | Gilles | Pompier | 779-3014 | 5 |
| 9 | 40-0021 | Dubé | Frédéric | Assistant chef pompier | 779-2606 | 4A-4B-4C-5 |
| 10 | 40-0053 | Jacques | Guillaume | Pompier | 499-2467 | |
| 11 | 40-0040 | Lavoie | Francis | Chef pompier | 779-2119 | 2-3-4A-4B-4C-5 FM (2,3), 6A |
| 12 | 40-0049 | Leblanc-Breault | Étienne | Pompier | 779-3078 | |
| 13 | 40-0032 | Leblanc-Breault | Jonathan | Pompier | 779-2830 | 4A-4B-4C-5-6A |
| 14 | 40-0036 | Manseau | Pierre | Pompier | 779-2860 | 4A 4B 4C 5 |
| 15 | 40-0044 | Morin | Denis | Capitaine (Pompier) | 779-2059 | 1-2-3-4A-4B-4C-5 FM (1,2,3) |
| 16 | 40-0029 | Morin | Gabriel | Pompier | 779-2713 | 5 |
| 17 | 40-0010 | Rioux | Éric | Lieutenant (Pompier) | 779-2341, 2010 | 4A- 4B-4C-5-6A |
| 18 | 40-0046 | Rodrigue | André Bruno | Pompier | 779-2214 | 5 |

Ceci étant exigé aussi par la compagnie d'assurance municipale la MMQ Mutuelle des municipalités du Québec.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17.4.2 ENTENTE AVEC LA MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

Une vérification sera faite de l'état d'avancement de l'entente.

151-12 17.4.3 ORGANISATION D'UNE RENCONTRE

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles écrive aux municipalités avoisinantes soit Saint-Michel de Squatec, Biencourt, Esprit-Saint et de la Trinité-des-Monts pour les inviter à une rencontre avec les maires accompagnés des directeurs de leur service incendie pour discuter de l'entraide,...des équipements.

Que cette réunion soit préparée et animée par M. Francis Lavoie, directeur du service incendie de la Municipalité de Lac-des-Aigles.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17.5 TROTTOIRS

Une vérification sera faite sur la facture payée au Ministère des Transports (Finances Québec MIN(190) en décembre pour le trottoir si elle correspond à ce qui a été posé soit une partie de trottoir de 4' de Jean-Rioux à la route de Biencourt et par la suite un trottoir de 5'.

152-12 17.6 <u>DRAG DE VTT</u>

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la fermeture de la rue du Quai pour la tenue du DRAG de VTT vendredi le 29 juin au soir.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

153-12 17.7 <u>PARE-BRISE</u>

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles annule la résolution # 105-12 étant donné qu'il a été constaté qu'une étampe avait été collée sur le trou du pare-brise, datant de l'achat du véhicule usagé.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

154-12 18. <u>CLÔTURE DE LA SÉANCE</u>

À 21 h, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

| Le mair | e reconnaît. | en sianant l | e procès-verbal, | au'il si | ane en même | temps toutes | s et chacune d | les résolutions. |
|---------|----------------|-----------------|------------------|-----------|-------------------|--------------|----------------|------------------|
| | c recentioner, | CIT CONTINUE OF | proces corpus, | 900 00 00 | give eir invenive | compo conce | ci cimemine i | vec received in |

| Claude Breault | Francine Beaulieu | |
|----------------|---------------------|--|
| Maire | Directrice générale | |